

le Patnote - 23/5/19

Saint-Bonnet-des-Bruyères

Non à l'éolien industriel en Haut-Beaujolais, le combat continue

L'association Non à l'Éolien industriel en Haut-Beaujolais (NEIHB) a réuni ses adhérents pour son assemblée générale annuelle vendredi 10 mai à la salle polyvalente. Pour cette quatrième édition, les membres du bureau sont revenus sur les activités de l'année écoulée avant de faire un point détaillé sur la procédure judiciaire lancée le 12 janvier 2018 avec le dépôt d'un recours devant le tribunal administratif. Ce recours vise l'autorisation donnée par le préfet du Rhône, alors que l'enquête publique organisée fin 2016 s'était conclue par un avis défavorable du commis-



saire-enquêteur. Après plus d'une année d'instruction, le tribunal dans son jugement rendu le 21 mars reconnaît l'illégalité de l'avis donné par l'Autorité environnementale, qui n'était autre que le préfet lui-même, et prononce un sursis à

statuer accordant au promoteur un délai supplémentaire pour produire un avis émanant d'une autorité indépendante présentant les garanties d'impartialité requises. Pour autant, les raisons qui avaient motivé l'avis de l'enquêteur sont toujours

parfaitement d'actualité, mais le tribunal n'a pas cru bon de les retenir. Rappelons que cela concerne prioritairement la distance des habitations, moins de 600 mètres pour les plus proches et de fortes nuisances sonores, la proximité des sources, le parc serait installé à la limite du bassin d'alimentation, et les atteintes au paysage. Aussi, après avoir fait le point sur la situation financière de l'association, les membres présents ont décidé de poursuivre leur combat en lançant de nouvelles procédures. La soirée s'est terminée sur un grand moment d'échange et de convivialité.